

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7515
29 septembre 1966
ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 1966 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU CAMBODGE

Monsieur le Président,

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir pour
l'information des membres du Conseil de sécurité ce qui suit :

Le 20 septembre 1966 vers 15 h 45, deux hélicoptères des forces aériennes
américano-sud-vietnamiennes, après avoir survolé à basse altitude pendant environ
vingt minutes le poste de la Garde provinciale de Kbal Chrieu, situé à environ
1 300 mètres en deçà de la ligne de démarcation, dans le Khum Khsim, Srok Snuol
(Kratie), ont mitraillé systématiquement le poste précité et y ont lancé
huit roquettes dont une est tombée sur une maison au sein de ce poste.

Cette odieuse agression des forces américano-sud-vietnamiennes a causé des
victimes et des dégâts matériels, lesquels ont été constatés "de visu" par la
Commission internationale de surveillance et de contrôle, les attachés militaires
et de presse étrangers, ainsi que des correspondants de la presse locale et
internationale, invités par le Gouvernement royal pour y constater ces actes
d'agression, et qui ont été les suivants :

- Un garde provincial tué;
- Quatre blessés dont deux dans un état très grave;
- Des maisons endommagées.

Plusieurs cratères de roquettes ont été relevés aux environs du poste.

Le Gouvernement royal a élevé une protestation des plus énergiques contre ces
actes d'agression délibérés et a exigé que les Gouvernements des Etats-Unis
d'Amérique et de la République du Viet-Nam mettent, sans délai, un terme à de pareils
actes criminels et que les victimes soient équitablement indemnisées.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
communication comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent du Cambodge,

... (Signé) HUOT SAMBATH

66-23898

